

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie (Salle du Conseil Municipal) le VENDREDI 22 OCTOBRE 2021 A 19H00.

Affiché le 18 Octobre 2021

Le Maire,



Philippe BRANCHE



ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- **Intercommunalité** :
 - ↳ Approbation du rapport de la CLECT (Commission d'Evaluation des Charges Transférées) 2021.
- **Ressources Humaines** :
 - ↳ RIFSEEP : Extension du régime indemnitaire aux agents relevant du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux et modifications des montants.
 - ↳ Prévoyance : Adhésion à la convention de participation proposée par le Centre de Gestion de la Savoie, pour la couverture du risque « Prévoyance », à compter du 1^{er} Janvier 2022.
 - ↳ Durée du temps de travail : Durée légale annuelle du temps de travail.
- **Demandes de subventions** :
 - ↳ Voirie et parking de La Roche : Demande de subvention au titre du FDEC auprès du Département.
 - ↳ Eboulement Route du Charvet : Demande de subvention au titre du FREE auprès du Département.
- **Questions diverses**